

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

**AMENDEMENT**

N° 1200

présenté par

Mme Fioraso, M. Tourtelier, M. Brottes, M. Letchimy, M. Duron, M. Le Bouillonnet,  
M. Bono, M. Plisson, Mme Massat, M. Le Déaut, Mme Lepetit,  
M. Gaubert, Mme Le Loch, M. Peiro, M. Launay, Mme Gaillard, M. Chanteguet,  
Mme Erhel, M. Lesterlin, M. Mesquida, M. Bascou, Mme Got, Mme Quéré,  
Mme Darciaux, Mme Coutelle, Mme Batho, Mme Lignières-Cassou,  
Mme Filippetti, M. Philippe Martin  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE 19**

Rédiger ainsi l'alinéa 4 de cet article :

« L'ensemble des formations, dans les différents cursus et auprès des milieux professionnels, impactées par les avancées de la recherche en objet sera analysé. Les nouvelles formations ou modifications de formations existantes nécessitées par l'évolution des technologies issues de la recherche et par le déplacement de leurs applications, seront soutenues, avec l'anticipation nécessaire, par un effort financier spécifique, proportionné au soutien apporté à la recherche proprement dite. ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les technologies issues de la recherche en objet nécessitent en effet une révision profonde de la formation associée. La formation du texte est à cet égard trop floue et ne comporte pas d'engagement clair.